



PRE-INSCRIPTION ALSH US

Formule n° 1 (semaine complète)

VACANCES SCOLAIRES de la TOUSSAINT Semaine du lundi 22 octobre au vendredi 26 octobre 2018

La pré-inscription de votre enfant à l'ALSH est obligatoire.

NOM de l'enfant :

PRENOM de l'enfant :

Né(e) le :

Commune de résidence :

*Ce document est à compléter **pour le 1er juin 2018 au plus tard**, et à joindre au dossier d'inscription.*

*La réception du dossier d'inscription complet, et validé par la mairie, **valide automatiquement la réservation de l'intégralité des dates suivantes** :*

Semaine du lundi 22 octobre au vendredi 26 octobre 2018

Lundi 22/10	Mardi 23/10	Mercredi 24/10	Jeudi 25/10	Vendredi 26/10
-------------	-------------	----------------	-------------	----------------

Comme stipulé dans le règlement de l'ALSH que j'ai lu et accepté, j'ai compris que, sauf maladie de mon enfant et sur présentation d'un certificat médical, ou circonstances exceptionnelles, tous les jours que j'ai réservés seront dûs.

Date :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »



PRE-INSCRIPTION ALSH US

Formule 2 : inscription occasionnelle

Semaine du lundi 22 octobre au vendredi 26 octobre 2018

Afin d'améliorer la qualité de l'accueil, la pré-inscription de votre enfant à l'ALSH est obligatoire.

NOM de l'enfant :

PRENOM de l'enfant :

Né(e) le :

Commune de résidence :

*Ce document est à compléter **pour le 1er juin 2018 au plus tard**, et à joindre au dossier d'inscription.*

Comme stipulé dans le règlement que j'ai lu et dont j'ai accepté les conditions, j'ai compris que je ne suis pas prioritaire par rapport aux demandes d'inscription pour la semaine de vacances complète. (Formule 1).

La commune m'adressera un mail ou courrier de confirmation des dates validées au plus tard le 30 juin 2018.

L'inscription de mon enfant à l'ALSH sera alors effective aux dates mentionnées par la commune, à réception de ce mail/courrier.

Jours réservés pour la Semaine du lundi 22 octobre au vendredi 26 octobre 2018

Merci d'entourer les jours d'accueil pour lesquels vous formulez votre demande :

<i>Lundi 22/10</i>	<i>Mardi 23/10</i>	<i>Mercredi 24/10</i>	<i>Jeudi 25/10</i>	<i>Vendredi 26/10</i>
--------------------	--------------------	-----------------------	--------------------	-----------------------

Comme stipulé dans le règlement de l'ALSH que j'ai lu et accepté, j'ai compris que, sauf maladie de mon enfant et sur présentation d'un certificat médical, ou circonstances exceptionnelles, tous les jours que j'ai réservés et qui seront validés par la mairie seront dus.

Date :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »